

Service Jeunesse

Procès-verbal de la séance plénière

Du 23 mai 2008

Présents : M. PERRUT, Député-Maire.

M. ABROUSSE, M. AMEUR, M. ASSIS DOS SANTOS, M. AULAS, Mlle AZZI, M. BAFFERT, Mlle BENDERMELE, Mlle BENZAKHROUFA, Mlle BILLET, M. BOURGEOIS, Mlle BRIDAY, Mlle BUFFIN, Mlle BULUT, Mlle CAPY, M. CHABBI, M. CHUARD, Mlle DEMIRCI, M. DESMULES, M. DOMAS-LIEUX, M. DUCHE, M. GHALI, Mlle GUIRAA, M. HITTE, Mlle LAPLANCHE, M. LOTH-GUILLON, Mlle LUCILY, Mlle MAROUF, Mlle MINOT, M. MOUSSAOUI, M. MSELLEM, M. OUMARI, M. ROCHE, M. ROLLIN, M. SALEM, Mlle STEPHAN, Mlle TAIN, Mlle TOUNEKTI.

Absents : Mlle AKNOUCHE, Mlle BENSABER, M. MADI DOUA.

Assistaient à la séance : Mme VELUT, Mme LUTZ, M. BANCK, M. GUENICHON, Mme JACQUEMET, Mme SEIVE, M. MOULIN, Mme PELOSSE, Mme BRUN-PIGUET, M. BEAUVALLET, Mme BERTHOUX, M. DESMULES.

.....

Secrétaire de séance : M. Mohamed CHABBI.

M. PERRUT ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée, en tant que Maire de la ville. Il stipule qu'il attache beaucoup d'importance à la jeunesse ; que la ville de Villefranche est liée à son histoire et que celle-ci se construit à travers les associations, à travers chacun d'entre nous. Une ville est avant tout un lieu de rassemblement et de cohésion avec des différences sociales, de culture, de quartiers... M. le Maire explique que ce sont ces différences qui font l'unité.

M. Le Député-maire souhaite que le Conseil Municipal des Jeunes soit un conseil écouté des élus adultes, que Villefranche soit leur ville et qu'ils y soient associés. C'est pourquoi, il regrette la présence de si peu de jeunes élus le 8 mai dernier, à l'occasion des cérémonies commémorant l'Armistice et demande plus d'investissement de leur part pour ce qu'ils représentent.

M. PERRUT présente les membres du Conseil Municipal Adulte présents ce jour.

- Mme Marielle VELUT, adjointe déléguée à la Jeunesse et à l'Insertion, élue de référence pour le Conseil Municipal des Jeunes.

- Mme Capucine SEIVE, jeune maman de 30 ans, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance.
- Monsieur Jean-Luc GUENICHON, adjoint délégué à la Culture et aux jumelages.
- Monsieur Daniel BANCK, conseiller municipal délégué à l'aménagement de l'espace urbain.
- Mme Marie-Claude PELOSSE, conseillère municipale.
- Monsieur Didier MOULIN, conseiller municipal, qui s'implique sur les questions d'urbanisme et d'accessibilité dans la ville.
- Monsieur Luc BEAUVALLLET, conseiller municipal.
- Madame Michelle BRUN-PIGUET, conseillère municipale.
- Mme Marie-Camille JACQUEMET, adjointe déléguée à la solidarité, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.
- Monsieur Olivier DESMULES, conseiller municipal.
- Madame Béatrice BERTHOUX, conseillère municipale.

Monsieur le Député-Maire annonce aux élus juniors que Monsieur Jean-Jacques PIGNARD, retenu par une réunion leur transmet le bonjour et les invite à poursuivre leur action. Il remercie Madame Olivia JACQ-MAURENS d'avoir mis en place le Conseil Municipal des Jeunes.

Monsieur le Député-Maire souhaite enfin qu'une réflexion soit menée pour un plus grand dynamisme du CMJ, que ce dernier puisse soutenir la création d'associations, de projets variés.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE DU 8 FEVRIER 2008 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal des Jeunes du 8 février 2008 est adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : M. Mohamed CHABBI

Monsieur le Député-Maire donne la parole à Mme VELUT qui établit l'état des présences et demande aux jeunes de se présenter (nom, prénom, établissement, classe, commission).

Mme LUTZ remet le trombinoscope des élus adultes aux jeunes conseillers.

M. GUENICHON devant partir avant la fin de la séance, M. le Député-Maire propose de débiter l'ordre du jour par les projets de la commission "Evènementiel".

COMMISSION "EVENEMENTIEL"

INSTALLATION D'UNE PATINOIRE SYNTHETIQUE, PLACE DES ARTS POUR DECEMBRE 2008 :

Mlle MAROUF lit son rapport.

M. GUENICHON trouve l'idée excellente.

M. PERRUT annonce que cela ne sera pas envisageable pour cette année, vu que les dossiers d'appel d'offres ont déjà été lancés. Pour décembre 2008, la patinoire sera encore une patinoire à eau, mais cette question sera étudiée pour 2009.

INSTALLATION DE CENDRIERS DANS LES RUES ET PLUS SPECIFIQUEMENT DEVANT LES RESTAURANTS, LES BARS, LES DISCOTHEQUES :

M. CHUARD expose le projet.

M. BANCK confirme qu'actuellement les services techniques municipaux étudient le choix unique des cendriers, que l'étude en cours sera finalisée dans les prochaines semaines pour une installation en septembre.

Mme LUTZ propose aux jeunes élus de s'associer à eux pour réfléchir au positionnement des cendriers, de préparer une campagne de lutte anti-tabac et de propreté de la ville.

M. PERRUT souhaite que les jeunes fassent passer le message pour une ville plus propre, c'est à dire de faire un geste citoyen pour un respect de l'environnement. Il demande donc de l'aide aux membres du CMJ, en tant que porte-parole de la jeunesse.

M. BANCK donne l'exemple des chewing-gums jetés par terre qui sont très difficiles à nettoyer par les services de la voirie.

MISE EN PLACE D'INTERVENTIONS DE LOISIRS AUPRES DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS DE L'HOPITAL DE VILLEFRANCHE :

Mlle STEPHAN rapporte le projet.

M. GUENICHON explique que la démarche existe déjà au sein de l'hôpital, qu'il y a beaucoup d'animations au sein du service pédiatrique et également dans les autres services, tel que celles proposées par l'association "Docteur Clown".

M. PERRUT stipule qu'il faut continuer à creuser cette question.

COMMISSION "COMMUNICATION-ANIMATION"

CREATION D'UN SITE INTERNET SPECIAL CMJ DE VILLEFRANCHE :

M. ASSIS DOS SANTOS lit le rapport.

M. PERRUT annonce qu'il faut réellement que les jeunes élus trouvent leur place, qu'ils aient leur propre espace sur le site de la ville mais qu'ensuite le site soit alimenté par des informations régulières. Il dit que cet outil peut leur permettre de bouger en permanence sur des projets, des initiatives.

M. PERRUT est très ouvert à cette idée, il donne un avis très favorable.

ORGANISATION D'UN SEJOUR A PARIS :

Après l'exposé du projet par M. CHABBI, M. le Député-Maire avance que cela s'est déjà fait et que cela se fera encore. Il explique toutefois que quatre jours à Paris, c'est peut-être un peu long, que deux jours et une nuit, pourquoi pas.

Mme VELUT leur demande de se pencher sur le budget sachant qu'il faudra être plus modeste.

Mlle BENZAKHROUFA déclare que la journée parisienne avec la visite de l'Assemblée Nationale a été très positive mais qu'un jour, voire même deux jours, c'est court.

Mme VELUT annonce que la question sera étudiée mais insiste sur la durée des deux jours.

M. DOMAS-LIEUX déclare que le rapport sur le budget du ministère des anciens combattants qui était exposé à l'Assemblée Nationale ne l'a pas franchement passionné.

M. PERRUT précise que c'est le hasard de l'ordre du jour, que l'on ne peut pas savoir à l'avance.

Mlle BENZAKHROUFA termine en précisant qu'elle a trouvé le sujet intéressant.

COMMISSION "CADRE DE VIE"

CREATION D'UNE AIRE DE JEUX AU PARC LAMARTINE :

Mlle AZZI explique le projet.

Mme LUTZ trouve l'idée excellente, elle sera étudiée et approfondie.

ORGANISATION DE FORUMS DE DISCUSSION POUR LES JEUNES :

Mlle BUFFIN présente le projet.

Mme VELUT annonce la prise en compte du projet et propose aux jeunes de se rapprocher des animateurs du "Point Accueil Ecoute Jeunes".

MISE EN PLACE D'UNE JOURNEE PROPRE :

Suite à la présentation du projet par Mlle LAPLANCHE, M. PERRUT annonce que le sujet a été évoqué par le Conseil Municipal des adultes et souhaite que les jeunes du CMJ participent à des actions et que les jeunes soient associés le plus possible aux projets de la ville.

M. PERRUT veut que les élus adultes puissent écouter ce que les jeunes élus ont à dire. Il annonce qu'une journée pourrait être réservée au tri sélectif en centre-ville et précise qu'il serait bien que le CMJ soit invité lors d'une visite à la station d'épuration, afin de se rendre compte de la façon dont les eaux sont traitées.

M. BANCK propose d'inviter les jeunes élus le 14 juin prochain lors de la manifestation sur le recyclage organisée par la CAVIL, place des Arts.

M. le Député-Maire explique que le sujet de la propreté est un problème plus large de la protection de l'environnement et qu'il a mis en place un comité de pilotage sur le développement durable avec M. Olivier MANDON, conseiller municipal. M. PERRUT évoque l'organisation d'une journée propreté à la mi-avril 2009, afin de mobiliser la population sur "qu'est-ce qu'une ville propre où il fait bon vivre". Le matin, le CMJ pourrait mener l'opération en collectant les déchets sur l'ensemble de la commune et l'après-midi, les jeunes élus pourraient être associés avec l'installation de stands d'information en centre-ville et l'organisation d'"animations détente". C'est un projet à mettre en œuvre pour concrétiser cette journée

COMMISSION "CITOYENNETE"

INSTALLATION DE LAMPADAIRES PHOTOVOLTAÏQUES :

M. DOMAS-LIEUX présente le projet en spécifiant que le coût unitaire d'un lampadaire est de 4 500 € auquel s'ajoute le prix du mât. Il précise que le souhait des jeunes élus est de commencer

à installer cet équipement sur le quartier de la gare qui va être en pleine rénovation, comme un lieu test, pour par la suite, étendre le dispositif au reste de la ville.

M. PERRUT trouve que c'est une très bonne idée, qu'il faut en effet économiser l'énergie. Il a demandé que, dans un premier temps, les établissements municipaux remplacent au fur et à mesure les ampoules existantes par des ampoules économiques. Ce plan de lutte contre le gaspillage est long.

M. le Député-Maire avance qu'effectivement pourquoi ne pas commencer par le quartier de la gare mais qu'il est impossible de remplacer l'ensemble des éclairages urbains.

M. BANCK, trouvant l'idée excellente, explique que ce type d'éclairage ne peut être qu'en supplément de l'équipement électrique. Actuellement, la ville remplace petit à petit les anciennes ampoules par des ampoules basse énergie ; même s'il y a un surcoût pour la collectivité, dans la durée c'est vite amorti. Les services techniques essaient de progresser en la matière.

M. DOMAS-LIEUX propose également de doter certains lampadaires photovoltaïques d'un système wi-fi en ciblant des lieux tels que des jardins ou parcs publics afin que l'équipement puisse profiter à un maximum de personnes. Pendant que les enfants jouent sur les aires de jeux, leurs parents auront la possibilité de travailler sur leur ordinateur portable.

M. PERRUT demande aux jeunes de se rapprocher des services techniques municipaux pour faire une étude plus approfondie. Il conclut que le projet sera étudié et que les jeunes seront tenus informés.

RECONDUCTION DE LA JOURNEE HANDIBLEUE EN 2009 :

Mlle BENZAKHROUFA expose l'action et annonce que les jeunes souhaitent la pérenniser. Pour cela est prévue le mardi 27 mai une réunion avec l'ensemble des partenaires ACARPA et le CMJ, afin de savoir si tous sont prêts à continuer et comment, sachant que l'événement aurait lieu en 2009.

M. PERRUT trouve que l'initiative mérite d'être reconduite mais place des Arts plutôt que place des Marais ; qu'il faut faire changer le regard des gens. La solidarité est une chose importante et il est d'accord pour remettre en place cette action.

M. MOULIN trouve l'initiative très bonne, y ayant participé en 2007. Il propose aux jeunes de les aider.

(départ de M. PERRUT et de Mme JACQUEMET)

Mme VELUT invite l'ensemble du conseil à venir soutenir l'équipe Handisport de basket samedi 24 mai à 16 h au Palais des Sports.

Mme BRUN-PIGUET demande aux jeunes s'ils ont pris contact avec des associations de personnes présentant un handicap mental, telle que l'AGIVR qui apportent beaucoup de joie de vivre et peuvent les aider.

M. HITTE explique que le but de la journée étant de se mettre dans la peau d'une personne handicapée, il est difficile d'intervenir sur la maladie mentale.

REMISE EN PLACE DE LA SOIREE DE FIN DE MANDAT :

Mlle GUIRAA propose de reconduire la soirée avec les élèves de 3^{ème} et de 2^{de} de Villefranche et Limas, ainsi qu'avec les premières années de l'enseignement professionnel en fin d'année 2008.

Mlle BENZAKHROUFA précise qu'en novembre – décembre les "anciens" arriveront au terme de leur mandat.

Mme LUTZ propose aux jeunes que les élus adultes encadrent la soirée avec les animateurs du service jeunesse.

SENSIBILISATION DE LA POPULATION AU TRI ET AU RECYCLAGE DES DECHETS :

Mlle BENZAKHROUFA présente le rapport.

M. BANCK explique que des sacs jaunes sont à disposition des habitants et que la CAVIL étudie un système de ramassage à la porte par les éboueurs.

AMENAGEMENT D'UN NOUVEAU SKATE-PARK :

M. BOURGEOIS lit le rapport.

M. Benjamin DESMULES explique que plusieurs jeunes du CMJ se sont rendus sur place dans un hangar désaffecté de la SNCF et qu'il y a un problème d'hygiène important.

M. BANCK reformule précisément la demande des jeunes, sachant qu'ils souhaitent un grand hangar couvert en centre-ville et les félicite pour cette démarche de choix de lieu. Cependant, ce bâtiment appartient à la SNCF et que même s'il est "squatté" et sale, il appartient au domaine privé, donc il est interdit d'y pénétrer.

Mme VELUT prend note que, sur le skate-park actuel (route de Riottier), une rampe de skate a été brûlée il y a deux ans et que malgré les demandes, cette dernière n'a jamais été remplacée. Elle les invite à réfléchir à la mise en place d'un projet autour du skate-park existant.

M. DUFRESNE précise que l'expérience d'un skate-park couvert a déjà été réalisée à Villefranche et qu'elle s'est avérée négative. Il explique qu'une association l'"Assoc' Urbaine" a été créée avec l'aide du service jeunesse pour faire vivre le skate-park de la route de Riottier, mais qu'elle n'existe plus. Elle organisait un grand événement par an. La ville avait un interlocuteur pour la gestion de ce skate. M. DUFRESNE suggère aux jeunes de créer une association pour l'animation du skate-park.

Mme VELUT dit que le service jeunesse est à la disposition des jeunes pour les aider à créer une association et qu'elle verra avec les services techniques municipaux pour la réparation de la rampe abîmée.

HORS COMMISSION

FORMATION PSC1 ET RECYCLAGE AFPS :

M. ABROUSSE annonce l'importance d'une telle formation en tant que jeune élu.

Mlle MAROUF souhaite que cette formation soit proposée à un plus grand nombre. La commission a engagé une réflexion avec l'aide de la sécurité urbaine afin que cette formation prenne une plus grande ampleur auprès de la population caladoise.

Mlle STEPHAN explique que les infirmières scolaires du collège Faubert montrent et expliquent les premiers gestes de secours.

M. HITTE conclut en précisant que Mongré a organisé une formation gratuite auprès des élèves.

SEMINAIRE SUR LA PRISE DE PAROLE :

Mlle BILLET présente le rapport.

Mme VELUT dit qu'il serait intéressant de filmer les jeunes élus à la fin de leur mandat pour voir leur progrès.

DEMANDE DE PROLONGEMENT DU MANDAT JUSQU'AUX PROCHAINES ELECTIONS :

M. DOMAS-LIEUX demande que le mandat des jeunes prenne fin avec les prochaines élections.

Mme VELUT trouve qu'il est normal qu'un mandat s'arrête suite à de nouvelles élections, donc la réponse est favorable.

M. DOMAS-LIEUX souhaite qu'une autre plénière ait lieu en septembre.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mlle MINOT aimerait voir la place des Arts plus animée durant l'été. Monsieur DUFRESNE rappelle les animations programmées.
- M. CHABBI demande que les jeunes élus aient une salle à eux pour travailler. Mme VELUT réfléchira à cette demande.
- Mlle BENZAKHROUFA remercie les élus adultes de s'intéresser à eux.
- Mme LUTZ remercie les jeunes pour tout le travail effectué en plus de leur travail scolaire.

Vu, le Secrétaire

Vu, Le Député-Maire,

Mohamed CHABBI

Bernard PERRUT